**Synthèse des conclusions**

**des ateliers régionaux 2024**

**Fresque de L’Alliance pour la lecture**

**Grande pauvreté**

Synthèse rédigée par Sophie Castelneau (Salon du livre et de la presse jeunesse) et Catherine Duray (Réseau des Créfad) et présentée par Pascaline Mangin (Salon du livre et de la presse jeunesse) aux 2es Rencontres nationales pour le développement de la lecture le 26 mars 2024.

Ces conclusions s'appuient sur les travaux menés en ateliers à Vienne, Boulogne-sur-Mer, Toulouse et enfin Montreuil.

De nombreuses réflexions ont émergé à l’occasion de ces rencontres et l’on s’attachera ici avec cette synthèse à en tirer les principales idées, notamment celles qui d’une région à l’autre ont pu se rejoindre.

# **Nos constatations**

Le débat terminologique :

Le premier point porte sur la question de la terminologie, à savoir ce que l’on entend par “grande pauvreté” car ce qui a pu apparaître, notamment selon que la parole venait des acteurs de la solidarité ou des métiers du livre, c’est que l’expression n’a pas le même sens dans le champ social que pour les professionnels de la Culture.

On s’en tiendra donc à la proposition du Conseil économique, social et environnemental, qui ajoute la notion de précarité, et sa définition de la grande pauvreté et précarité économique et sociale : *La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L’insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l’existence, qu’elle devient persistante, qu’elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.*

La définition de la grande pauvreté ne se limite donc pas à un critère économique. Elle est multifactorielle mais se caractérise par le non-accès aux droits fondamentaux, dont les droits culturels. Les situations individuelles et familiales sont poreuses. Il ne faut pas se cantonner à précarité/pauvreté car on doit considérer la globalité des choses.

Néanmoins, la mise en lien entre les différents champs professionnels réunis autour des tables d’ateliers a permis de révéler l’existence d’une multitude d’acteurs institutionnels agissant sur/pour ou avec les publics en situation de précarité, il faut savoir s’y retrouver et qui solliciter. L’interconnaissance des différents dispositifs est donc essentielle et cela passe par l’identification par tous des différents acronymes existants.

Et d’un point de vue purement pratico-pratique par l’identification des acteurs sur un même territoire afin d’évaluer la possibilité de les faire interagir entre eux.

Un état des lieux :

Forts de ce constat, s’est ensuite posée la question des personnes concernées par la grande pauvreté et de la façon dont elles sont perçues ou se sentent perçues dans les lieux d’accès à la lecture. Une difficulté de positionnement qui peut apparaître dès l’école et qui s’étend à l’échelle de la bibliothèque.

La bibliothèque a largement été citée dans les ateliers, et notamment pour ce qu’elle peut représenter en termes d’accueil des populations les plus précaires, un accueil qui dépasse le simple accès au livre puisque c’est l’endroit où on peut aussi venir s’abriter, recharger son téléphone, avoir un point de connexion Internet, effectuer l'ensemble des démarches qui aujourd’hui passent par le numérique. Et plus prosaïquement un lieu où des sanitaires sont mis à disposition et où trouver des boissons chaudes.

Malgré tout, la perception même de ces lieux peut être un facteur d’exclusion qui amène à la question de la violence institutionnelle : ne pas pouvoir s’identifier à une institution conduit à l’exclusion. Il n’est pas non plus évident que les publics cohabitent dans les structures culturelles, entre les habitués du lieu et les personnes en situation de précarité, qui n’ont pas les mêmes pratiques.

Un constat d’autant plus amer que, si on s’en tient à la question des bibliothèques dont la vocation est d’être un service public, accessible à tous, force est de constater que l’inclusivité qui y est promue est régulièrement remise en question dès qu’une crise arrive comme les récentes émeutes urbaines ont pu le prouver avec l’incendie des bibliothèques. Ces lieux d’accès à la culture pour tous, de Malraux à la loi Robert de 2021, sont malheureusement ceux qui, dans le paysage immédiat des personnes qui se considèrent comme précaires et oubliées des politiques publiques, peuvent être les premiers identifiés comme excluant.

Plus globalement, le livre est encore trop considéré par les médiateurs, animateurs ou professionnels du livre comme une fin en soi et non comme un levier de relations, de partage, d’ouverture. Il s’agit aussi de penser davantage en termes d’action : un “faire venir”, plutôt qu’un “aller vers”, dit autrement rencontrer avant de proposer. Et enfin, la question de la mixité sociale, concrète, réelle se pose : quels sont les endroits où des milieux sociaux divers se côtoient sans se méfier voire se défier ?

Plusieurs raisons pouvant expliquer cette situation ont ainsi été identifiées :

1. Le manque de formation des personnels qui ne leur permet pas d’accueillir comme il le faudrait les personnes en situation de précarité ?
2. La barrière matérielle et symbolique (comme par exemple la langue) ?
3. Les disparités territoriales (notamment en milieu rural) malgré la loi citée précédemment ?
4. Le manque de communication et d’information entre les structures culturelles, d’accueil social, d’animation… et les personnes concernées, les familles, qui conduit à une méconnaissance et donc à une incompréhension, pouvant être ressentie comme une violence à l’égard des plus précaires ?
5. Les priorités d’accès aux ressources essentielles, qui sont d’avoir un toit et de quoi manger ?
6. Le poids des idées reçues et qui associe encore beaucoup le livre à des valeurs bourgeoises, ou le cantonne à un genre qui ne serait que le centre d’intérêt possible des filles ?
7. Des politiques publiques (nationales ou territoriales) qui ne soutiennent que trop peu des actions culturelles mixtes ?

# **Nos solutions**

Faire alliance :

Ce sont les passerelles entre les fédérations d’acteurs de la solidarité, de l’animation socio-culturelle, de l’éducation populaire et les professionnels du livre et de la lecture qui permettent une meilleure prise en compte des publics en situation de grande pauvreté. D’où la nécessité de trouver un langage commun qui permette de dépasser la question de la terminologie.

Afin d’aller au-devant des publics, il est nécessaire de favoriser l’interconnaissance.

Des solutions existent et la mise en place de ces ateliers collaboratifs, qui rassemblent des acteurs issus de milieux professionnels différents, mais complémentaires, en sont une.

Il faut donc multiplier les espaces de concertation entre les acteurs de la culture, de l’éducation populaire, de l’action sociale et ceux de la solidarité pour mieux appréhender les réalités et les enjeux.

La formation :

Mais au-delà, des formations interprofessionnelles peuvent être proposées.

Côté métiers du livre et des bibliothèques, s’appuyer sur les acteurs du champ social et de l’animation socio-culturelle pour :

* la formation des professionnels de l’éducation du livre et de l’enfance : former le personnel à identifier les outils et les situations personnelles face à la lecture ;
* créer des initiatives pour désacraliser le livre et lieux culturels ;
* impliquer davantage les familles.

Côté solidarité, s’appuyer sur les acteurs culturels pour :

* inscrire la culture dans les projets d'établissements de la grande pauvreté.
* inscrire la culture dans les fiches de poste des travailleurs sociaux
* équiper de livres les structures en liens avec les bibliothèques.

Côté décideurs publics (élus ou fonctionnaires de la fonction publique d’État ou territoriale) : une formation pour comprendre les enjeux et les situations des plus précaires est nécessaire afin d’envisager une amélioration des politiques publiques.

# **Nos propositions**

Redéfinir les objectifs :

Dépasser le stade des initiatives locales en inscrivant ces préconisations au sein des politiques publiques. L’idée étant de contractualiser les collaborations pour éviter que les partenariats ne reposent que sur les individus. Mais aussi de s’inscrire sur le temps long pour éviter que ces mesures ne soient que du saupoudrage limité dans le temps et l’espace à des initiatives locales.

Tout cela est une question de financements bien sûr mais aussi et surtout de volonté politique et de redéfinition des priorités : puisqu’il s’agit de redéfinir des objectifs d’actions parfois déjà existants qu’il est nécessaire de décloisonner de leurs binarités culture/social. Il faut repartir sur les fondamentaux, en l'occurrence l'illettrisme, dans l’action publique.

Donner les moyens d’agir :

Qui dit accueil sur le temps long, dit également moyens humains et matériels. Il faut donc ouvrir le champ des subventions disponibles. En matière d’actions structurantes plutôt que d’actions ponctuelles, cela passe par la création d’appels à projets spécifiques et la formalisation de contrats pluriannuels d’objectifs entre services d’État et collectivités territoriales et acteurs de la culture, l’animation socio-culturelle et la grande précarité.

Faire entendre une parole commune :

Afin de se faire entendre, il est donc proposé de diffuser plus largement un plaidoyer qui vise à rendre visible le lien entre culture et précarité, qui s’appuie sur les droits culturels et la considération de tous les publics. Il faudrait un protocole culture/solidarité, comme il existe déjà un protocole culture/santé, culture/justice.